MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

NOTE DE CADRAGE

Annexe de l'AAPC du concours sur esquisse

BATIMENT GEODE

RESTRUCTURATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Campus LyonTech – La Doua Villeurbanne (69)

Août 2026

I. Préambule

Le présent document constitue une information à destination des candidats (non encore sélectionnés) au marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de restructuration et rénovation énergétique du bâtiment Géode sur le campus LyonTech-la Doua - Université de Lyon.

Il constitue une annexe à l'avis de publicité.

Ce document présente le contexte général du projet et ses objectifs.

Table des matières

I. Préambule 2

II. CONTEXTE 3

1. Introduction 3

2. Le Campus LyonTech-la Doua 3

3. Le bâtiment Géode 4

III. ENJEUX DE L'OPERATION 6

1. Attentes en termes de performances énergétiques et environnementalesErreur ! Signet non défini.

2. Attentes en termes de réponse aux contraintes et exigences règlementairesErreur ! Signet non défini.

3. Attentes en termes de conception architecturale Erreur ! Signet non défini.

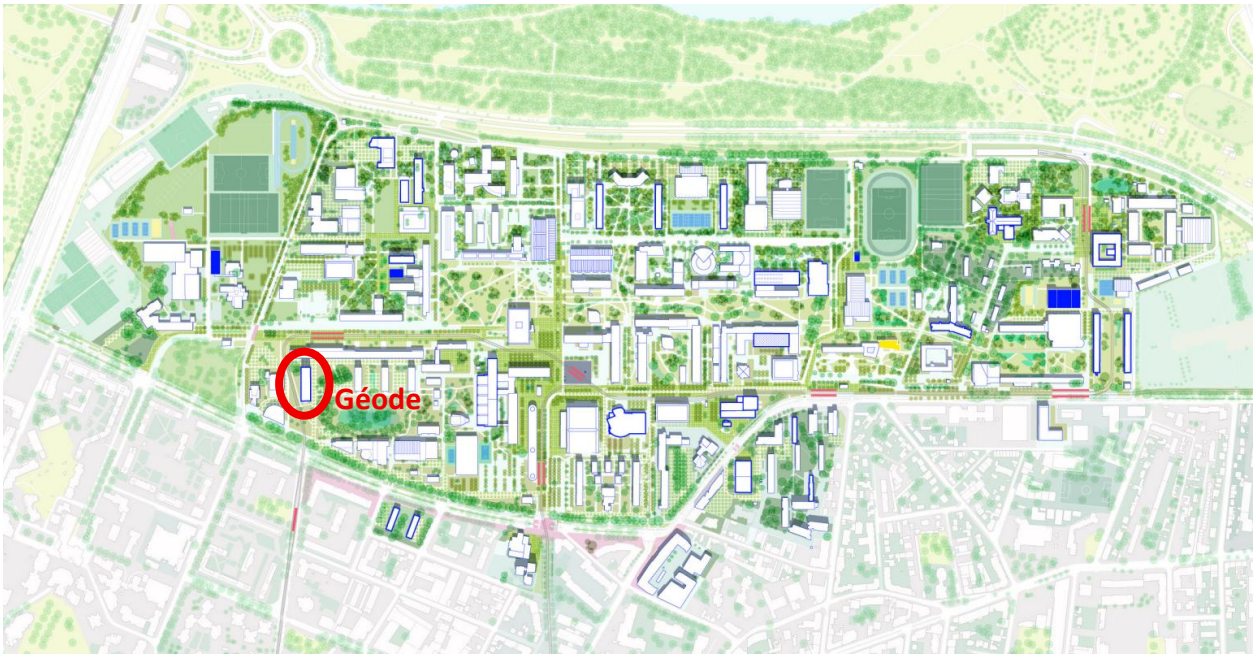
4. Exigences de maintenabilité Erreur ! Signet non défini.

5. Enjeux opérationnels et économiques Erreur ! Signet non défini.

II. CONTEXTE

1. Introduction

L'opération Géode comprend le projet de restructuration, de rénovation et d'amélioration des performances énergétique du batiment existant dit « Géode » situé à l'ouest du Campus LyonTech-la Doua, à Villeurbanne (69).



2. Le Campus LyonTech-la Doua

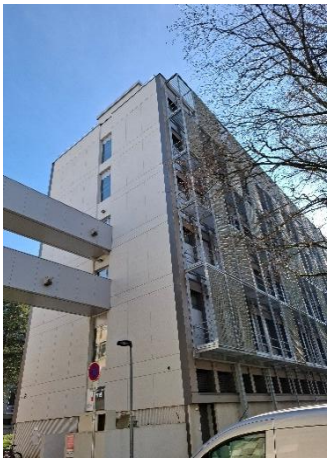
La moitié Ouest du campus universitaire de la Doua à Villeurbanne a été conçue par l'architecte Perrin-Fayolle, Grand Prix de Rome, pour l'Université Claude Bernard Lyon 1, dans la continuité des bâtiments de l'INSA occupant la moitié Est. La construction de la majeure partie du site s'est déroulée au cours des années 60.

Le campus universitaire a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation de 2016 à 2023 : le « Plan Campus », ayant permis la réhabilitation de 22 bâtiments et le réaménagement d'espaces extérieurs. Un Schéma Directeur Urbain et Immobilier (SDUI), validé en 2025, vient poursuivre ces orientations stratégiques d'aménagement du campus.

Le bâtiment Géode fait partie d'un « Elément Bâti Patrimonial » (EBP) du PLU-H, constitué de 5 bâtiments : Darwin, Géode, Forel, Dubois, Lwoff. A ce titre, le projet devra respecter l'architecture d'origine et les choix architecturaux devront être validés par l'architecte conseil de la Ville de Villeurbanne. Les bâtiments Forel, Dubois et Lwoff ont été réhabilités dans le cadre du « Plan Campus », entre 2018 et 2022.







Plan Masse de l'EBP *Perspective de l'EBP, bâtiments Darwin/Forel/Dubois/Lwoff* *Batiment Foel réhabilité*

3. Le bâtiment Géode

Le bâtiment Géode s'étend sur **8 niveaux** (du R-1 au R+6), et comptabilise **5 688 m² SDP**.

A ce jour, il abrite principalement des **laboratoires, salles de classes, bibliothèque et bureaux**. Le sous-sol est réservé au stockage et aux archives.

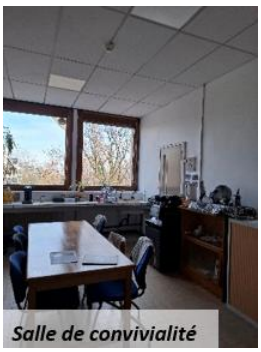
La majorité des locaux sont dédiés à l'**OSUL** (Observatoire des Sciences et de l'Univers de Lyon). L'OSUL est une école interne de l'Université Lyon 1 qui réunit :

- **Le Laboratoire de Géologie de Lyon - Terre, Planètes et Environnement (LGL- TPE)**. Les effectifs sont répartis entre 3 sites : le bâtiment Géode à la Doua, le bâtiment M8 de l'ENS, l'université Jean Monnet à Saint-Etienne.
- **Le Centre de Recherche Astrophysique de Lyon (CRAL)** : Actuellement situé à Saint Genis Laval, un projet de relocalisation sur le campus de la Doua a été engagé. Les travaux devraient débuter en 2028-2029, pour un déménagement à horizon 2030.
- **Une Unité d'Appui à la Recherche (UAR) « COMET ».** Cette dernière regroupe les services mutualisés entre le LGL et le CRAL

Enfin, l'OSUL est sous la tutelle de trois entités : l'UCBL (Université Claude Bernard Lyon 1), ENS-L (Ecole Normale Supérieure de Lyon) et le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Par ailleurs, une partie des locaux du bâtiment Géode est occupée par **les services centraux de l'UCBL** : service facturier, service communication, cellule congrès et le Centre de Communication Scientifique Directe (CCSD).


Laboratoire (OSUL)


Salle de convivialité


Circulation


Archives bibliothèque (RDJ)

L’accès principal du bâtiment Géode est situé sur le pignon Nord. Un accès secondaire est disponible sur le pignon Sud, pour les services centraux de l’UCBL.
Enfin, le bâtiment est également accessible depuis le bâtiment Darwin, sur les R+1 et R+2, via des passerelles fréquemment utilisées.



Entrée principale


Passerelle vers Darwin


Entrée secondaire

Le bâtiment est aujourd’hui vieillissant. Il ne répond plus aux attentes de ses usagers, autant sur le plan technique que fonctionnel et requiert une restructuration complète et une réhabilitation thermique globale.

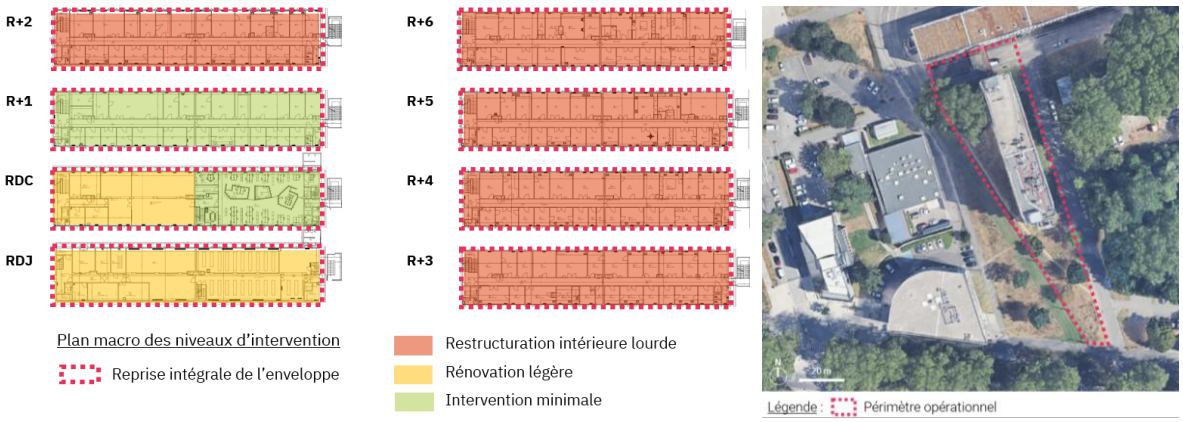




Le périmètre opérationnel comprend :

- **Le bâtiment Géode** dans son intégralité :
 - Reprise intégrale de l’enveloppe et des équipements techniques ;
 - Restructuration intérieure lourde des niveaux R+2 à R+6 (bureaux et laboratoires) ;
 - Rénovation légère sur le RDJ et la moitié nord du RDC (bibliothèque, salle de classe, archives, stockages) ;
 - Intervention minimale sur le R+1 et la moitié sud du RDC (services centraux de l’UCBL ayant fait l’objet d’une rénovation récente) : reprise de second œuvre suite aux travaux sur l’enveloppe et VMC.
- **Les passerelles**, au Nord, reliant le bâtiment Géode au bâtiment Darwin ;

- **Les abords du bâtiment**, délimités au Sud et à l'Est par la voie de desserte, à l'Ouest par la voie de tramway et au Nord par la façade du bâtiment Darwin.



III. ENJEUX DE L'OPERATION

1. Attentes en termes de performances énergétiques et environnementales

L'objectif du Décret Tertiaire seuil 2050 est visé pour l'opération, avec une réduction de 60% des consommations énergétiques. Le bâtiment étant relié au réseau de chaleur urbain, la rénovation de l'enveloppe est donc prioritaire pour améliorer le confort thermique et réduire les coûts d'exploitation.

Il sera également demandé :

- **Une vigilance particulière à l'adaptation du bâti aux vagues de chaleur** avec une approche prioritairement passive
- L'utilisation de matériaux biosourcés et locaux et une démarche de réemploi in-situ/ex-situ.

2. Enjeux techniques et architecturaux

- **Un ensemble bâti à enjeu patrimonial** : Le projet devra répondre aux objectifs environnementaux et techniques tout en respectant le traitement architectural originel (rythme verticaux et aspect minéral des façades, sobriété de l'écriture architecturale, composition d'ensemble, etc.).

- **Un projet aux fortes exigences techniques** : Les laboratoires imposent des **équipements et réseaux spécifiques**, avec des risques corrosifs, mécaniques ou encore explosifs. Une zone à régime restrictif (ZRR) est à prévoir autour des laboratoires.

- **Des défis structurels** : surcharges liées aux équipements techniques des laboratoires, création d'un nouvel escalier intérieur, prolongation de l'escalier en toiture, installation d'organes techniques en toiture, création de coursives, vibrations liées à la proximité du tramway, … et le tout sur un bâtiment à la structure vieillissante et dont les dalles ont une capacité portante relativement faible.

3. Enjeux fonctionnels

Par ailleurs, les **enjeux fonctionnels** sont les suivants :

- **Des bureaux à adapter à des usages multiples** : Les bureaux actuels sont mal dimensionnés, confinés et desservis par des couloirs sombres. Les **nouveaux modes de travail** exigent une plus grande diversité d'espaces.

- **Des laboratoires à regrouper intelligemment** : Une **rationalisation des laboratoires** est attendue. Leur positionnement doit **favoriser la mutualisation des équipements techniques et réduire les interventions lourdes**. La proximité entre équipes facilitera le partage et les échanges indispensables à la recherche.

- **Faire de cet espace de travail un espace de vie** : Les usagers déplorent un **manque d'espaces de convivialité et de centralité**. Le projet mettra en place des solutions encourageant les interactions et invitant les usagers à revenir travailler en présentiel, notamment après la période COVID.

- **Un projet à mener en site occupé** : La **continuité des activités** du bâtiment devra être assurée pendant la phase travaux. Un **phasage adapté** devra être proposé. Certains laboratoires sensibles ne pourront déménager qu'une seule fois car leurs équipements sont complexes et coûteux à déplacer.

4. Exigences de maintenabilité

La présente opération doit permettre de disposer d'un bâtiment règlementaire (sécurité incendie, accessibilité aux personnes en situation de handicap …) et conçu pour le confort de ses utilisateurs (confort acoustique, thermique et visuel).

Une attention particulière devra être portée à la **pérennité et à la robustesse des matériaux et éléments techniques mis en œuvre**.

La prise en compte de la maintenance ultérieure est aussi un des enjeux du projet. Le Titulaire devra **assurer les niveaux de maintenance 1 à 3** sur le périmètre technique couvert par le Marché.

5. Enjeux opérationnels et économiques

Le Maître d'Ouvrage fixe comme objectif calendaire une **livraison des travaux avant septembre 2031**.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle des travaux est de 9M€ HT.

Le Maître d'Ouvrage attache une importance particulière à la maîtrise économique de son projet, tant au niveau de l'investissement que de l'exploitation future du bâtiment. Le concepteur raisonnera donc en coût global à chacune des étapes.